

**COPIE**

## Compte rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 24 avril 2019, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.

Les décisions ci-après ont été prises.

### **I- Communications.**

**Mise à disposition de ressources au profit du Secrétariat exécutif du Conseil national de Lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose, le paludisme, les hépatites, les IST et les épidémies (CNLS/TP).**

Ce Conseil est l'organe principal de veille, d'orientation et de coordination des actions de l'Etat relatives à la gestion de ces affections.

Les ressources mises à sa disposition lui permettront d'assurer la couverture de ses dépenses liées aux activités d'élimination de la transmission mère-enfant et de prise en charge pédiatrique du VIH, ainsi que pour la réalisation des activités prévues dans son plan de travail annuel 2019.

A cet effet, le Conseil des Ministres a autorisé le CNLS/TP à procéder aux achats de médicaments et réactifs pédiatriques sur la plateforme Wambo du Fonds mondial. Cette option comporte un double avantage tant du point de vue du coût que de la quantité, l'objectif visé étant d'éviter toute rupture de stocks d'anti rétroviraux.

## II- Mesures individuelles.

Sur proposition du Ministre de la Justice et de la Législation, les nominations ci-après ont été prononcées.

### **Directeur adjoint de Cabinet :**

Monsieur Armel Timothée YABIT

### **Directrice de la Programmation et de la Prospective**

Madame Arlette Lydie Mahoussi HOUNSOU.

Fait à Cotonou, le 24 avril 2019.

Le Secrétaire Général du Gouvernement,



Édouard OUIB-OURO.-